

Révision du Plan Local d'Urbanisme

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE N° 1

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016

19 H – SALLE COMMUNALE

Présents :

Madame Christiane DETRAZ, Maire - Messieurs Jean-Luc REBORD, Christian EXCOFFON et Denis BOURGEOIS-ROMAIN, adjoints – Madame Marie-José LIGOUZAT, conseillère municipale, Messieurs Jacky MARIN-LAMELLET, Gérard VIALLIS, Patrick BUCIOL et Dominique TEYPAZ, conseillers municipaux, Monsieur Robert VIDAL, chargé de mission de la D.T.T, Monsieur Vincent BIAYS, architecte urbaniste et Madame Jocelyne MORELLA, adjoint administratif.

Public présent :

Mesdames Véronique TEYPAZ, Sophie REBORD, Martine CUSIN-MERMET, Messieurs Francis GARDET, Jean LIGOUZAT, Lucien TEYPAZ, Vincent BEROD, Francis DESMAZES et André CHEVALLIER.

Madame le Maire remercie l'assemblée de s'être déplacée pour cette première réunion publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme. Elle informe le public que par délibération du 24 mars 2016, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du PLU. Cette révision est nécessaire afin de doter la commune d'un document d'urbanisme qui prenne en compte les dernières évolutions réglementaires en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement et notamment les Lois Grenelle et ALUR, mais également la mise en conformité du PLU actuel avec les orientations du SCOT approuvé le 9 mai 2012.

Afin d'informer les habitants, les associations et autres personnes concernées, il est prévu 4 réunions publiques d'information au cours de la procédure pour présenter les contraintes générales qui s'impose à la Commune, le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement écrit et graphique. Un registre a été ouvert en mairie afin de recueillir les observations des particuliers. Une exposition sous forme de panneaux sera laissée à disposition du public. Les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la commune. (www.mairie-cohennoz.fr)

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Vincent Biays, architecte urbaniste, missionner par la commune pour réaliser cette révision du PLU.

Monsieur Vincent Biays informe le public que cette première réunion publique a pour but de présenter le

contexte législatif et règlementaire du PLU. Cette présentation est faite sous forme de Powerpoint et aborde les thèmes suivants :

- L'évolution de la planification
- Le cadrage juridique des PLU
- Le SCOT
- Le bilan du PLU 2008.

Le document présenté sera mis à la disposition du public en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée à l'assemblée :

Question n°1 : Combien de temps faut-il pour réaliser cette révision de PLU et quand sera-t-elle approuvée ?

La révision du PLU nécessite d'importantes études préalables et analyses de différents scénarios sur l'ensemble du territoire communal. Il s'en suit une concertation avec les Personnes Publiques Associées, la population et les associations. Nous prévoyons son approbation fin 2018 environ.

Question n°2 : A quelle date pensez-vous faire la prochaine réunion publique ?

La prochaine réunion publique devrait avoir lieu au printemps 2017. La population sera informée par voie de presse, par voie d'affichage et sur le site internet de la commune.

Madame le Maire remercie une nouvelle fois l'ensemble des personnes présentes. Elle clôture la réunion après s'être assurée que personne n'avait d'autres questions ou remarques.

Le Maire,
Christiane DETRAZ

